

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF : 408015000006082

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DU CONTRAT

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans le quotidien national «Infosport » du 09/10/2024 au profit de l'entreprise **SARL KOUADRI Routes** pour un montant et un délai de:

Montant :6 664 000, 00 DA TTC

Délais : Vingt (20) Jours

relatif à :

Opération :

Travaux d'aménagement de la RN12 du PK155+000 au PK175+000 d'El Kseur vers Bejaia sur 20 kms

Projet :

Lot N°04 : Fourniture et pose de glissières de sécurité en béton type GBA sur RN12 du PK173 au PK175 sur 2000 ml

est annulé

OBSERVATION :

Les soumissionnaires qui souhaiteraient prendre connaissance des motifs de cette annulation peuvent se rapprocher des services de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre recommandée portant annulation de la procédure d'attribution provisoire .

Tout soumissionnaire qui contesterait cette annulation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'annulation dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.